

# Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**Lundi 20 décembre 2021 à 19h30**  
à la halle polyvalente de Corbières

## TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet [www.corbieres.ch](http://www.corbieres.ch) et disponible au Secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budgets 2022
  - 2.1 Budget de fonctionnement 2022
  - 2.2 Budget des investissements 2022
    - 2.2.1 Raccordement en électricité des chalets du Gros Maro et de Pra Marais
    - 2.2.2 Réfection des toitures en tavillons des chalets de Crau Bourret et de Froide Fontaine
    - 2.2.3 Réalisation du sentier piétonnier entre Villarvolard et Corbières
    - 2.2.4 Remplacement d'une conduite d'eau secteur Pra-Bon
  - 2.3 Rapport de la Commission financière
  - 2.4 Vote final des budgets de fonctionnement
  - 2.5 Vote final des budgets d'investissements
  - 2.6 Election de 2 membres supplémentaires à la Commission financière, selon modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)
3. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune, 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal

✂-----

**Coupon d'inscription à retourner à l'administration communale d'ici au 13.12.2021**

En raison du Covid-19, **l'inscription à l'assemblée communale du 20.12.2021 est obligatoire** (par retour du coupon d'inscription, par téléphone → 026 915 14 08 ou par mail → [administration@corbieres.ch](mailto:administration@corbieres.ch)).

Nom:

Prénom:

Je participe à l'assemblée communale du 20.12.2021